



DECLARATION SUR LES INCIDENTS DE
TUNIS
Lundi 13 mai 2024

STATEMENT ON THE TUNIS INCIDENTS
Monday, May 13, 2024

L'UNION PANAFRICAINNE DES AVOCATS a appris avec indignation l'irruption à la Maison de l'Avocat de Tunis le samedi 1 mai 2024, des hommes cagoulés qui ont procédé à l'arrestation de l'avocate Sonia DAHMANI devant les caméras de la télévision France 24 dont les équipes ont également subi des violences.

RAPPELANT les Principes de Base des Nations Unies relatifs au rôle du Barreau,

S'INSURGE contre l'atteinte sérieuse à la dignité du Barreau que constitue la violation de la Maison de l'avocat de Tunisie par les forces de l'Ordre,

CONDAMNE l'arrestation musclée de l'avocate Sonia DAHMANI et les brutalités exercées sur des avocats et des journalistes présents sur les lieux,

APPELLE les Autorités de la République au respect des engagements internationaux souscrits par la Tunisie, notamment le respect de la liberté de pensée et de parole ainsi que l'interdiction de la torture et des traitements inhumains ou dégradants,

INVITE les mêmes Autorités au respect des droits des avocats et des journalistes à exercer leur métier sans entrave, ni intimidation

THE PANAFRICAN LAWYERS' UNION was outraged to learn of the raid on the Tunis Lawyers' House on Saturday May 1, 2024, by hooded men who arrested lawyer Sonia DAHMANI in front of the cameras of France 24 television, whose crews were also subjected to violence.

RECALLING the United Nations Basic Principles on the Role of the Bar,

INSURGES against the serious attack on the dignity of the Bar, constituted by the violation of the Tunisian Lawyers' House by the law enforcement,

CONDEMNS the heavy-handed arrest of lawyer Sonia DAHMANI and the brutal treatment of lawyers and journalists present at the scene,

CALLS UPON the Authorities of the Republic to respect the international commitments by Tunisia, in particular respect for freedom of thought and speech and the prohibition of torture and inhuman or degrading treatment,

INVITES the same Authorities to respect the rights of lawyers and journalists to exercise their profession without hindrance or intimidation

EXPRIME sa solidarité à l'ensemble des avocats tunisiens et se tient à leurs côtés et aux côtés de l'Ordre National des Avocats de Tunisie.

Le Président

EXPRESSES its solidarity with all Tunisian lawyers and stands alongside them and the Tunisian National Bar Association.

The President